



Site de creation de sites web

Par **xamahamza**, le **08/03/2008** à **14:11**

Bonjour et merci a vous pour vos conseils que vous donner aux autres
Moi je suis un jeune et je viens de me lancer dans la création des sites web et je suis entrain de créer mon propre site qui offres des services de créations de site web webdesign [s]contre de l'argent [/s]... et je veux savoir s'ils vous plaît est ce que je dois payer des impot ou taxes ou quelque chose d'autre ?

Voila c mon probleme j'espere que j'ai bien expliqué merci a vous encore

Par **xamahamza**, le **17/03/2008** à **00:06**

Personnes n'a de réponse à mon sujet

Par **zazalasouris**, le **19/03/2008** à **21:04**

bonjour
je travaille pour une agence qui crée des sites
si vous demandez de l'argent : vous êtes professionnel donc à ce titre vous devez être enregistré à la chambre des commerces et avoir une numéro de siret
vous serez sinon accusez de travail dissimulé (au black)

cordialement

Par **xamahamza**, le **31/03/2008** à **13:40**

Merci a toi pour ta réponse mais je pense que je vais te déranger un peu

Comment faire s'il te plait pour m'inscrire a la chambre de commerce ?j'ai 18ans donc je ne suis plus mineur

et j'ai une autre question est ce que je doit payer des impot ou quelque chose ?
et quand je voudrai me retirer de ce metier est ce c'est compliqué ?

merci a toi zazalasouris merci vrément infinimentttttttt

Par **zazalasouris**, le **31/03/2008** à **14:19**

tu trouveras toute les reponses a tes questions aupres de la chambre des commerces et de l'industrie de ta region. (CCI)

le mieux c'est d'y aller et d'expliquer que tu veux te mettre a ton compte

ils font une journée d'information gratuite pour les personnes voulant créer une entreprise, vas y c'est super intéressant et tout te paraîtra plus clair.

pour les impôts, ça depend de ton statut juridique et de ton resultat (terme comptable :
bénéfice net)

En esperant avoir repondu a ta question.....

bonne continuation

Isa